

┌
LIP - AL INTERIM
HAGONDANGE
5 RUE PIERRE SEMARD

57300 HAGONDANGE
└

METZ, le 11 février 2026

CONVOCAION DE FORMATION

(A remettre au(x) stagiaire(s))

Monsieur BOUGHEDID Tark,

Nous avons le plaisir de vous confirmer ci-dessous, les modalités pratiques de déroulement de la formation **FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES** à laquelle vous êtes inscrit. Celle-ci se déroule du **18/05/2026** au **22/05/2026**.

PARTICIPANT : M. BOUGHEDID Tark

RENDEZ-VOUS : le 18/05/2026 à 08h30

Des horaires postés (6h - 13h ou 13h30 - 20h30) pourront être mis en place.

LIEU : PROMOTRANS METZ FPC

5 Rue Gaston Ramon - 57050 METZ

T. 03.87.61.62.10

Vous trouverez également dans les pages suivantes la liste des pièces obligatoires liées à votre formation à fournir le 1^{er} jour de votre formation.

Nous vous souhaitons une bonne formation au sein de notre établissement.

Signature de la Direction du Centre



LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR À L'ENTRÉE EN FORMATION

FCO – FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

- **Le permis de conduire en cours de validité** (ou accompagné du contrôle médical effectué avant la date de fin de validité)
- Une copie de l'attestation FCOS^{ET}/ou FCO si déjà faite
- Une copie de l'attestation FIMO ou attestation valant FIMO ou attestation d'exercice d'une activité de conduite à titre professionnel
- **Attestation de droit à la sécurité sociale**

PERMIS DE CONDUIRE – CATÉGORIE C, CE OU D

Nous vous informons que pour les formations Permis C, EC ou D, vous devez nous faire parvenir dans un délai de **3 à 4 semaines** avant le début de la formation, l'ensemble du dossier de demande de permis de conduire que vous trouverez ci-joint afin que nous puissions le transmettre à la Préfecture pour enregistrement.

Attention

Il est à noter :

- Que toute dépose de dossier hors délai entraînera un report de date d'examen
- Que le candidat ne peut monter à bord du véhicule école si cette demande n'est pas enregistrée. Il est donc très important de monter ce dossier auprès de notre secrétariat au plus tôt pour ne pas gêner le bon déroulement de la formation
- Qu'un contrôle médical du permis poids lourds a une durée de validité réduite à 2 ans en cas d'inscription à une formation au permis d'une catégorie supérieure

- **Se munir d'un gilet fluo et gants de protection**

- **Attestation de droit à la sécurité sociale**

FIMO – FORMATION INITIALE MINIMUM OBLIGATOIRE

(Inscription définitive en FIMO sous réserve de l'obtention du permis C ou D)

- Le permis de conduire en cours de validité (contrôle médical valide)
- **Se munir d'un gilet fluo et gants de protection**
- **Attestation de droit à la sécurité sociale**

MATIÈRES DANGEREUSES – RECYCLAGE, CITERNE OU PRODUITS PÉTROLIERS

- **Une photo d'identité pour la base**

- **Attestation de droit à la sécurité sociale**

- Une copie de l'attestation précédente en cours de validité **Attention : ce document est obligatoire pour le recyclage et spécialisation**

CACES® – R485, R489, R490

- **Une paire de chaussures de sécurité, gilet fluo et gants de protection**

- **Attestation de droit à la sécurité sociale**

- **Une copie du certificat précédent obligatoire pour un recyclage**

SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

- **Attestation de droit à la sécurité sociale**

- Une copie de l'attestation précédente **Attention : ce document est obligatoire pour un recyclage**

- Une tenue adéquate à la pratique d'exercices au sol

